

Conditions Générales de Prestations de Service

1. Désignation et détails des prestations

Orel Pet Sitter propose à ses clients un service de garde animalière pour chiens, chats, NACs et chevaux, sous forme de visites et/ou de balades journalières dont la fréquence est définie à la signature du contrat.

Les tarifs sont mentionnés sur le site web ainsi que sur les devis.

La nourriture, litière, médicaments et autres produits nécessaires au bien-être de l'animal doivent être fournis par le client, en quantité suffisante pour toute la durée de son absence.

Les soins médicaux sont administrés par Orel Pet Sitter **uniquement sur présentation d'une ordonnance vétérinaire.**

Le carnet de santé de l'animal doit être mis à disposition d'Orel Pet Sitter.

Pour des raisons de sécurité, les balades sont effectuées en laisse ou en longe pendant la période d'adaptation entre l'animal et Orel Pet Sitter.

2. Devis et facturation

Le client peut demander un devis gratuit par mail ou téléphone. Ce devis est valable une semaine à compter de sa date d'émission, mais ne garantit pas la réservation des dates souhaitées.

Après acceptation du devis, une pré-visite obligatoire et gratuite sera effectuée, soit à votre domicile, soit au mien, selon le type de garde convenue.

Les tarifs sont indiqués **nets, en euros.**

Le montant total à régler comprend :

- Le prix de base ;
- Les frais kilométriques ;
- Les éventuels suppléments : (majoration week-end, jour férié, frais de péage, etc.)

Aucun frais de gestion ni de dossier ne sera facturé.

Pour les gardes effectuées à mon domicile ou au vôtre, un **acompte de 30 %** du montant total est à verser lors de la signature du contrat. Le solde est dû **au plus tard le jour du début de la prestation.**

Pour les prestations ponctuelles, la totalité du montant est à régler à la fin de la prestation (journalier, hebdomadaire, bi-hebdomadaire ou en fin de semaine selon le cas).

Orel Pet Sitter accepte les paiements par chèque, espèces ou virement bancaire.

Le client s'engage à anticiper les délais d'encaissement pour les paiements par chèque ou virement.

Les fournitures (nourriture, litière, gamelles, jouets, produits de soins, etc.) sont à la charge du client.

3. Pré-visite, contrat et remise des clés

La pré-visite est gratuite et n'engage aucune des deux parties.

Elle permet un premier contact, de créer un lien de confiance avec l'animal et sa famille et de faciliter les visites futures.

Orel Pet Sitter se réserve le droit de refuser une prestation sans avoir à en justifier la raison.

À l'issue de la pré-visite, si les deux parties sont en accord, le devis et les présentes conditions générales devront être acceptés et signés.

Le client devra également remplir le contrat de prestation disponible sur le site Orel Pet Sitter (voir l'onglet « **Documents obligatoires** »).

Le contrat prendra effet à partir du premier jour de prestation mentionné.

Il sera rédigé en deux exemplaires (un pour le ou les propriétaires, et un pour Orel Pet Sitter). Les deux exemplaires devront être datés et signés par les deux parties.

La remise des clés s'effectuera la veille du début de la garde, soit par déplacement d'Orel Pet Sitter à votre domicile, soit par vous-même lors du dépôt de l'animal au domicile d'Orel Pet Sitter.

4. Responsabilités

Les propriétaires doivent être **assurés en responsabilité civile** pour leur animal. Ils restent responsables de tout dommage causé par celui-ci.

Orel Pet Sitter **ne peut être tenu responsable** :

- En cas de fugue ou de dégradations commises par un animal ayant accès à l'extérieur du domicile.
- En cas de maladie, décès naturel ou accidentel de l'animal pendant la durée du contrat.

En cas d'accident ou de maladie, Orel Pet Sitter s'engage à contacter immédiatement le propriétaire. En cas d'urgence et si le propriétaire est injoignable, Orel Pet Sitter prendra les mesures nécessaires : l'animal sera conduit chez son vétérinaire habituel ou, à défaut, chez le vétérinaire le plus proche.

5. Engagements d'Orel Pet Sitter

Orel Pet Sitter s'engage à :

- Respecter les conditions légales et sanitaires en vigueur pour assurer le bien-être de l'animal.
- Prendre soin de l'animal en l'absence de ses maîtres (repas, sorties, hygiène, etc...).
- Garantir la confidentialité des informations personnelles et de l'accès au domicile du client : clés, code d'entrée, consignes spécifiques, etc...